



L'Union-Vie
Compagnie mutuelle
d'assurance

AVENANT ASSURANCE DETTE

En cas d'invalidité totale

En bref

En combinant une assurance vie et l'avenant Assurance dette de UV Mutuelle, vos clients n'auront plus à se soucier de leurs obligations financières en cas d'invalidité totale ou de décès. Ils pourront consacrer leur énergie à ce qui compte vraiment, leur rétablissement.

ADMISSIBILITÉ

Souscrire une **assurance vie temporaire ou permanente** offerte par UV Mutuelle, occuper une profession admissible et travailler au moins 20 h/ semaine, 9 mois/année.

OPTIONS DE PROTECTION

2 ANS ET 5 ANS

- ▶ Offert de 18 à 55 ans
- ▶ Fin de la protection à la date d'anniversaire du contrat la plus rapprochée du 65^e anniversaire

JUSQU'À 65 ANS

- ▶ Offert de 18 à 60 ans
- ▶ Fin de la protection à la date d'anniversaire du contrat la plus rapprochée du 65^e anniversaire

DÉLAI DE CARENCE

2 ANS ET 5 ANS

- ▶ **90 jours** rétroactif au 31^e jour
- ▶ **30 jours** lorsque l'invalidité totale résulte directement d'une blessure corporelle, d'une hospitalisation ou d'une chirurgie d'un jour

JUSQU'À 65 ANS

- ▶ **90 jours**

PRESTATION

Ne peut excéder 1,5 % du montant d'assurance vie :

minimum 300 \$/mois

maximum 3 500 \$/mois

(voir document Analyse des besoins en cas d'invalidité totale)

Consultez le Guide pratique pour l'information détaillée sur l'avenant Assurance dette.



EXEMPLE 1





Patricia 38 ans
Pascal 40 ans

- ▶ Mariés
- ▶ Copropriétaires
- ▶ 1 enfant

Profil

Obligations financières

 Hypothèque	Mensualité
300 000 \$	1 500 \$
 Marge de crédit	Mensualité
10 000 \$	200 \$
 Prêt auto	Mensualité
15 000 \$	350 \$

Calculs

Besoin réel :
2 050 \$/mois en cas d'invalidité totale

Ne peut excéder
 $325\ 000\ \$ \times 1,5\ \% = 4\ 875\ \$/\text{mois}$
minimum 300 \$/mois,
maximum 3 500 \$/mois

Solution proposée

Assurance vie individuelle T-20 Supérieur + :
Patricia : 325 000 \$ | Pascal : 325 000 \$

Exonération des primes en cas d'invalidité totale

Avenant Assurance dette :
Protection de 2 050 \$/mois chacun

EXEMPLE 2



Magalie
25 ans

- ▶ Locataire
- ▶ Jeune diplômée

Profil

Obligations financières

 Logement	Mensualité
	1 000 \$
 Dette d'étude	Mensualité
40 000 \$	350 \$
 Location d'auto	Mensualité
	250 \$

Calculs

Besoin réel :
1 600 \$/mois en cas d'invalidité totale

Ne peut excéder
 $100\ 000\ \$ \times 1,5\ \% = 1\ 500\ \$/\text{mois}$
minimum 300 \$/mois,
maximum 3 500 \$/mois

Solution proposée

Assurance vie individuelle T-10 Supérieur + :
Magalie : 100 000 \$

Exonération des primes en cas d'invalidité totale

Avenant Assurance dette :
Protection de 1 500 \$/mois

Prévoyez un suivi régulier de la situation financière de vos clients pour ajuster le montant de leurs prestations en fonction de leurs besoins réels !



L'Union-Vie
Compagnie mutuelle
d'assurance

142, rue Heriot, Drummondville QC J2C 1J8
Tél. 819 478-1315 1 800 567-0988
Télec. 819 474-1990

conseillers@uvmutuelle.ca
uvmutuelle.ca